

Pour une utilisation rationnelle, vous trouverez cette page en format formulaire pdf sur le site Internet de notre Administration.

Données relatives à l'immeuble vendu (selon chiffres de la déclaration)

Prix de vente net (déduction faite de la commission de courtage) ch. 10 chiffres continus
Date de l'acte de vente jj.mm.aa
Prix de revient de l'immeuble aliéné ch. 15 chiffres continus
Date de l'acte d'achat jj.mm.aa
Durée d'occupation de l'immeuble comme domicile principal
du au du au

Données relatives à l'immeuble acquis en remploi

Date d'acquisition jj.mm.aa
N°(s) de parcelle(s) ou de feuillet(s) chiffres continus
Commune alpha
Prix d'achat let. a chiffres continus
Frais d'achat (droit de mutation et frais de notaire) let. b chiffres continus
Travaux de transformation immédiats (sauf frais d'entretien) let. c chiffres continus
Prix de revient let. d

Détermination du gain immobilier différé et/ou imposable immédiatement

Prix de vente net ch. 10
Prix de revient de l'immeuble aliéné ch. 15
Gain immobilier déterminant ch. 20

Prix de vente net ch. 10
Montant réinvesti dans le nouvel immeuble
(prix de revient de l'immeuble acquis en remploi) let. d
Résultat

(si le résultat est positif ce dernier est à reporter s/let. e))

(si le résultat est négatif ce dernier est à reporter s/let. f) et 0 s/let.e)) let. e

La somme figurant dans la cellule (let. e) correspond au montant non réinvesti est imposable immédiatement. Cette dernière ne peut toutefois pas être supérieure au ch. 20)

Montant à faire valoir lors de la vente ultérieure de la parcelle acquise en remploi à titre d'investissement supplémentaire (art. 70, alinéa 1, lettre g) let. f

Gain immobilier différé (à reporter sous chiffre 17 de la déclaration)

Administration Cantonale des Impôts
Section de l'impôt sur les gains immobiliers

Nom, prénom, adresse :

Lieu et date : Signature :
(contribuable)

Nom, prénom, adresse :

Lieu et date : Signature :
(contribuable)

Vous pouvez obtenir cette formule ainsi qu'une marche à suivre à l'adresse Internet suivante : www.vd.ch/impots ou auprès de votre Office d'impôt de district.

Joindre en cas de nécessité, la présente formule, dûment complétée, datée et signée à la déclaration pour l'imposition des gains immobiliers
21020-2 / F.A. 21.04.08